



2022-19

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 18

L'an deux mil vingt-deux, le 18 Mars à 18 heures 45.
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 11/03/2022

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Danièle VALLERY,
Michel BEGON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES
Christian GIRARD, Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS
Bernadette PELISSIER, Raymonde HABOUZIT, Anne-Marie TORE,
Sabine JOUVHOMME, Patrice LHOSTE, Denis CLAMENS,
Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC.

Excusés :

Valérie GAGNE qui a donné procuration à Laetitia PRADINES
Sébastien GAGNE qui a donné procuration à Michel BEGON

**Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE
« LOTISSEMENT LE CLOS DES GENETS », EXERCICE 2021**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Serge ABOULIN, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, examine le compte administratif du budget annexe « Lotissement Le Clos des Genêts » de l'exercice 2021, dressé par M. Franck PAILLON et qui peut se résumer ainsi :

Fonctionnement :

Recettes :	15 551.12
Dépenses :	- 16 341.82
Déficit exercice antérieur reporté :	<u>- 12 173.80</u>
<u>Déficit de clôture en fonctionnement :</u>	<u>- 12 964.50</u>

Investissement :

Recettes :	15 497.28
Dépenses :	- 15 551.12
Déficit antérieur reporté :	<u>- 15 497.28</u>
<u>Résultat de clôture en investissement :</u>	<u>- 15 551.12</u>

Hors de la présence de Monsieur Franck PAILLON, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget annexe « Lotissement Le Clos des Genêts », exercice 2021.

Le Président,
Serge ABOULIN

